

# Compte rendu du Comité Local d'Information et de Concertation de PRIMAGAZ

**du 22 mai 2008  
en préfecture d'Auxerre**

Le 22 mai 2008 à 10 h 30 s'est tenue à en préfecture d'Auxerre, sous la présidence de M. le secrétaire général de la préfecture, la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) de l'établissement classé Seveso seuil haut PRIMAGAZ.

Le CLIC se réunit pour la troisième fois après sa mise en place en 2006.

L'activité du RELAIS VRAC est la suivante : réception et livraison de gaz propane.

- Réception du propane par wagons citernes et camions citernes gros porteurs
- Stockage du propane dans la sphère
- Expédition du propane, vers les citernes implantées en clientèle, par camions citernes petits porteurs.

Plus une activité d'entrepôt de bouteilles (chargement, déchargement de camions).

## **Sont présents :**

M. Maurice DACCORD, secrétaire général de la préfecture,  
Mme Annick FUSTER, SIACED-PC de la préfecture de l'Yonne à Auxerre,  
M. Dominique VANDERSPEETEN, chef de la cellule « risques industriels Bourgogne » de la DRIRE,  
M. Denis ARNAUD, SDIS de l'Yonne,  
Mme Emmanuelle CARON, chargée d'études Risques à la DDE de l'Yonne,  
Mme Eliane MAGNE, conseiller général,  
M. Maurice HARIOT, maire de Chéu,  
M. Jean-Claude SCHERY, 1<sup>er</sup> adjoint de Chéu,  
M. Frédéric BLANCHET, 1<sup>er</sup> adjoint de Vergigny,  
M. Dominique MONTIN, 1<sup>er</sup> adjoint de Saint Florentin,  
Mme Virginie JEANNOT, directrice des services techniques de Saint Florentin,  
M. Olivier THIOU, responsable relais vrac de la société Primagaz,  
Mme Claire CHEREL, chef de projet sécurité de la société Primagaz,  
M. Bruno LEFEBVRE, représentant du personnel de la société Primagaz,  
Mme Catherine SCHMITT, association Yonne Nature Environnement (FNE).

## 1/ Ouverture de séance par M. le président

Le président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

## 2/ Présentation du rapport d'activité 2007 par l'exploitant

Mme CHEREL présente ce point.

Elle rappelle qu'un bilan est réalisé annuellement et transmis à la préfecture, à la DRIRE et au CLIC, puis présente celui-ci :

### Activité & Organisation

Pas d'évolution en terme d'effectif et d'activité.

Volume total 2007 : 15 834 tonnes (légère baisse par rapport à 2006).

### Nombre de véhicules chargés/déchargés

2 479 camions petits porteurs chargés  
182 camions gros porteurs déchargés  
293 wagons déchargés.

Effectif : 3 personnes

+ 80 intervenants extérieurs (systématiquement formés, soit 80 formations)  
+ 1 intervenant de sécurité formé (astreinte/gardiennage).

### Formations 2006 des salariés Primagaz

Sécurité : 3 personnes  
Pompiste : 2 personnes  
Astreinte : 2 personnes  
Habilitation électrique : 1 personne  
Cariste : 2 personnes  
ADR (réglementation du transport des matières dangereuses) : 2 personnes.

### Analyse de risques & Evolution des installations

Peu d'évolutions en 2007.

Dernière mise à jour de l'étude des dangers : septembre 2003 (modifiée en 2004) avec :

- Des compléments pour l'élaboration du PPRT (cartographie de l'aléa) remis en juillet 2006
- Une tierce expertise de l'étude de dangers, modifiée, réalisée par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) en mars 2006, complétée en 2007, et accompagnée d'un complément à l'étude (dossier « barrières de sécurité ») en 2007.

Une refonte quinquennale de l'étude des dangers est prévue pour septembre 2008, elle comportera tous les éléments nécessaires à l'établissement du PPRT, incluant les modifications prévues en 2008.

Principaux investissements réalisés en 2007 dans le cadre de la réduction des risques :

*Installation d'un mât d'éclairage – 8 k€*  
*Achat d'une centrale de détection gaz et feu – 30 k€*  
*Travaux sur réseau incendie – 20,3 k€*

---

<sup>1</sup> ACERIB : Agence de Communication et d'Echange sur les Risques Industriels en Bourgogne

Remplacement du télé - transmetteur des alarmes – 5 k€  
Achat de pressostats amont/aval compresseur GPL – 1,3 k€  
Contrôle des 40 mois de la sphère – 0,9 k€  
Achat d'un téléphone ATEX\* – 1,1 k€  
Signalisation ATEX\* – 1,1 k€

**\* ATEX : norme sur le matériel utilisable en zone à atmosphère explosible.**

### Plans de secours et exercices

Mise à jour des plans de secours :

- Dernière mise à jour du POI (Plan d'Opération Interne) : février 2007
- Dernière mise à jour du PPI (Plan Particulier d'Intervention) : septembre 2005.

### Exercices effectués en 2007

L'exercice POI 2007 (annuel) a été réalisé le 13 mars 2007 avec les services de secours, sur le thème « Fuite de GPL non enflammée sur un joint de bride de la tuyauterie de chargement camion (entre pompe et bras de déchargement) ».

### Bilan des incidents, accidents et retours d'expérience (REX) 2007

Aucun incident ni accident n'a été à déplorer sur le site en 2006.

### Un accident du travail et deux incidents en 2007

**10/08/07** – accident du travail : chute lors de la manipulation d'une vanne.  
Blessure au visage – Intervention chirurgicale - 2 semaines d'arrêt.

**20/07/07** – incident : non fermeture de la vanne automatique en pied de sphère lors d'un test.

> Remplacement de la vanne concernée – Expertise des causes (corrosion).

**06/07/07** – incident mineur : fuite mineure sur réseau incendie (légère perte du débit d'arrosage).

> Remplacement du tronçon de canalisation incendie concerné.

Alarmes ayant entraîné une mise en sécurité\* du site : 6 mises en sécurité sur alarme. Il s'agissait d'alarmes intempestives de niveau Très Haut Redondant.

*Après analyse, la cause de ces alarmes intempestives a été identifiée. Suite aux modifications apportées en juin : pas de nouvelle alarme.*

\* Mise en sécurité = arrêt de tous les transferts : fermeture de toutes les vannes automatiques, des clapets internes des wagons, de la sphère et coupure de l'électricité industrielle.

### Bilan des actions pour la prévention des risques technologiques 2007

C'est le plan d'action national qui est appliqué au site de St Florentin. Il consiste en une :

1. Simplification des POI : réduction du temps de déclenchement, simplification des procédures d'appel... > *Poursuivie sur 2008 (tests en cours).*

2. Mise en place d'indicateurs sur accidents du travail (« taux de fréquence » et « taux de gravité ») > *Terminé.*
3. Evaluation fournisseurs : audit de la société d'intervention du site réalisé en septembre 2007, mise en place d'indicateurs de suivi des fournisseurs > *Poursuivie sur 2008.*
4. Finalisation d'un référentiel d'audit sécurité sites industriels > *Terminé.*

### Modifications et travaux prévus en 2008

**1. Requalification** décennale de la sphère (obligation réglementaire), à laquelle seront associées d'autres modifications visant à améliorer la sécurité (tuyauteries, par exemple) et mise en conformité des installations avec l'arrêté ministériel du 02 janvier 2008 (arrêté fixant les conditions d'exploitation des installations de stockage et de transfert de GPL) :

- Requalification décennale de la sphère (selon arrêté du 15 mars 2000)
- Ré - épreuve en eau (montée en pression), contrôle approfondi de l'ensemble de la sphère et révision complète de ses équipements (vannes, clapets...)
- Modifications de tuyauteries
- Suppression de la canalisation d'emplissage en source (partie basse) et création d'une ligne d'emplissage en pluie (partie haute) du réservoir.

>> *Réduction des distances d'effets du scénario d'arrachement de bras de déchargement camion/wagon :*

- Remplacement de la canalisation de soutirage : suppression du passage dans le muret de la cuvette de rétention.

>> *Contrôle et inspection de la canalisation réalisés plus facilement :*

- Modification des dispositifs de contrôle de niveaux (jaugeurs)
- Mise en place d'une vanne automatique sur la ligne de purge
- Mise en place de vannes automatiques sur tous les piquages de la sphère (se fermant sur toutes les alarmes, désormais obligatoires sur tous les piquages)

Planning : arrêt d'exploitation de la sphère fin juin 2008 – Durée 1 mois.

**2. Modifications** des postes de transfert camions, automatisation des cycles de transfert :

#### *2.1 Création d'une raquette d'accès au poste*

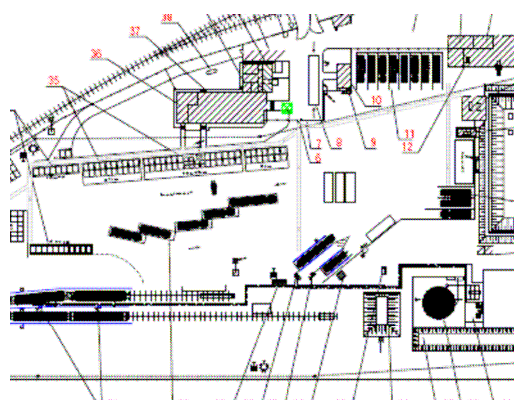
Amélioration des conditions de circulation / manœuvre sur le relais par la :

- Suppression de l'accès en marche arrière au poste de chargement
- Création d'un sens unique de circulation.

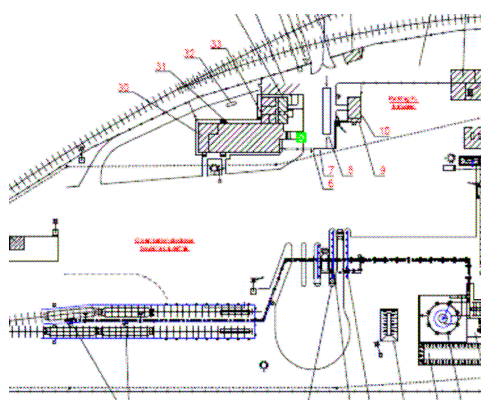
Réduction des risques de choc entre véhicules ou avec tuyauteries.

Actions à mettre en oeuvre :

- Raccourcissement d'une voie ferrée
- Modification du tracé des canalisations GPL
- Déplacement des postes de transfert et des rampes d'arrosage incendie.



**Situation actuelle**



**Situation à venir**

## 2.2 Contrôle des phases de chargement et déchargement par automate d'exploitation

But : améliorer le contrôle des phases de transfert.

## 2.3 Mise en place d'un automate d'exploitation

- Gestion centralisée des phases d'exploitation (contrôle des cycles d'exploitation)
- Supervision du site (stockage, alarmes, ...).

Mise en place d'un automate d'exploitation afin de gérer tous les cycles d'ouverture et de fermeture des vannes automatiques, pompes, compresseurs en liaison avec le logiciel de chargement PRECIA existant :

- Pesée en entrée, prédétermination de la quantité à charger et envoi de la consigne de chargement au débitmètre massique du poste de chargement (édition d'un code barre)
- Raccordement au poste de chargement et contrôle du bon déroulement de cycle notamment avec cohérence d'ouverture des vannes, raccordement DCMT, raccordement bras, homme mort au poste, raccordement sonde LARCO, démarrage pompe....
- Contrôle de la quantité chargée par deux méthodes indépendantes : sonde LARCO et pont bascule avec détermination consigne de chargement (PTAC, volume citerne),
- Supervision de l'ensemble du site (visualisation d'ensemble).

Mme FUSTER rappelle que la révision du PPI devra être terminée en fin d'année.

M. MONTIN s'interroge sur la plaquette d'information PPI dont il était question précédemment.

Mme FUSTER indique qu'elle sera réalisée par l'exploitant (projets transmis qui reste à valider) dès l'approbation du nouveau PPI, soit avant fin 2008.

Mr BLANCHET transmet un courrier à la préfecture demandant d'examiner la révision du périmètre de protection mis en place autour des installations, actuellement de 1 km.

M. VANDERSPEETEN indique que toutes ces questions seront discutées justement au cours de ces travaux du PPRT.

### **3/ Avancée des travaux préparatoires à l'élaboration du PPRT de la société PRIMAGAZ**

M. VANDERSPEETEN présente ce point.

Il commence par rappeler que la réalisation des PPRT est répartie sur 4 phases de travail à partir de 2006. 3 sites sont en phase 1, dont la société Primagaz.

Chemetall engage actuellement les travaux, Primagaz suit, puis vient Rhodia (Clamecy 58) pour fin 2008/début 2009.

Les éléments nécessaires à la réalisation d'un PPRT sont :

- l'aléa (DRIRE) : cela concerne la caractérisation des scénarios possibles en termes de gravité, intensité, probabilité, cinétique, et la hiérarchisation des scénarios à partir de l'étude des dangers, la gradation du risque allant de 1 à 7 (très fort) ;
- la vulnérabilité (DDE) : recenser les données disponibles sur la vulnérabilité des zones concernées et cartographier.

Historique : les PPRT sont issus de la loi de 2003 : une première étude technico-économique (2004) du site a été réalisée, garantissant une meilleure sécurisation du site à travers une réduction des volumes de gaz dans la sphère (sphère de 1000 m<sup>3</sup> démantelée et sphère de 600 m<sup>3</sup> réduite à 450 m<sup>3</sup>). Parallèlement à ces opérations de limitation de la source, il avait été demandé une amélioration sur les aspects du traitement du risque incendie (amélioration des groupes motopompes et mise en place d'un 3<sup>ème</sup> groupe de motopompes).

Avancée de l'instruction de l'étude des dangers :

- Juillet 2005 : rencontre exploitant/DRIRE : présentation des projets de textes sur les éléments attendus dans les compléments de l'étude des dangers demandés
- Dossiers remis en avril 2005, complétés en décembre 2005, recensant les événements possibles et complétant l'étude technico-économique remise en mars 2004
- Courant 2006 : engagement d'une analyse critique à la demande de la DRIRE de l'étude des dangers (effectuée par l'IRSN), avec pour objectif de vérifier le bon fonctionnement dans le temps des mesures de sécurité et notamment :
  - L'exhaustivité de l'analyse du risque BLEVE\* de la sphère et moyens de minimisation de ce risque,
  - examen des modes communs de défaillance et de la redondance des dispositifs de sécurité,
  - pertinence de la probabilité des événements et évaluation des phénomènes générés lors d'un accident,
  - disponibilité du matériel et leur intégrité compte tenu de la durée de vie des installations.

\* BLEVE : explosion provoquée par le passage rapide de la phase liquide à la phase vapeur du gaz contenu dans la sphère, se traduisant par une « boule de feu » avec effets thermiques et de surpression. Un incendie à proximité de la sphère peut par exemple provoquer un échauffement de cette dernière, entraînant un BLEVE.

A l'issue de cette analyse critique, il est nécessaire pour l'exploitant de fournir certains compléments notamment :

- l'amélioration de la gestion de certains matériels,
- l'examen de la prise en compte d'évènements extérieurs pouvant procurer des effets sur les installations,
- la mise en place de certaines barrières,
- la justification de la prise en compte de certaines barrières.

- **Juin 2006** : réunion de travail exploitant/préfecture/DDE/DRIRE à partir des premières indications permettant d'aborder la vulnérabilité autour du site.

- **Août 2006** : remise des éléments issus des conclusions de l'analyse critique, éléments complétés en janvier et avril 2007.

- **Mars 2008** : remise des dernières conclusions issues de l'analyse critique.

Ces éléments sont la base de travail pour la détermination des aléas du PPRT.

#### Planification des travaux PPRT à venir :

- finalisation de l'examen des études des dangers pour l'été,
- établissement du périmètre d'étude du PPRT pour septembre,
- consultation des communes en octobre sur le projet d'arrêté préfectoral portant prescription du PPRT notamment sur les personnes et organismes associés à son élaboration ainsi que sur les modalités de la concertation proposées (délai de réponse : un mois),
- objectif d'une prescription (arrêté préfectoral) de l'engagement du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) avant la fin de l'année 2008.

*Il reste 18 mois pour élaborer le PPRT.*

Mr le président remercie l'assistance de leur participation et de ces échanges, et clôt la séance

Le sous préfet,  
Secrétaire général,  
**signe**

Maurice DACCORD